

# Avion RC 2 canaux Piper J-3 Cub RTF



## Manuel de l'utilisateur

Il est recommandé de lire attentivement la notice d'utilisation avant d'utiliser l'appareil.

**FR**

n° HL 803

### Caractéristiques

Poids : 26 g

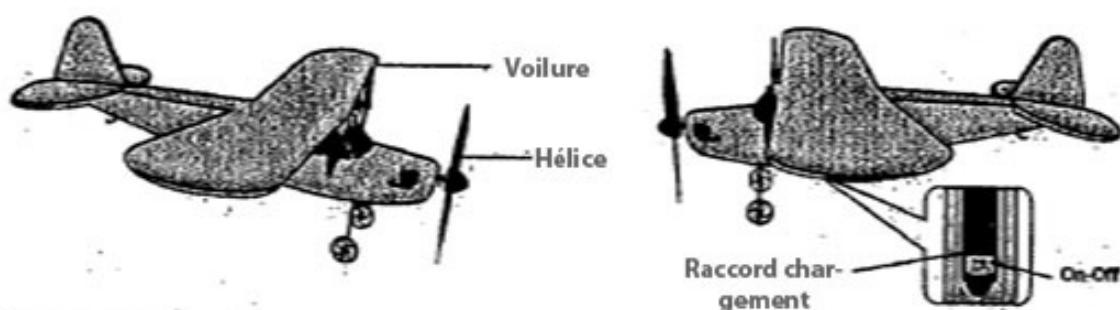
Longueur : 226 mm

Envergure : 330 mm

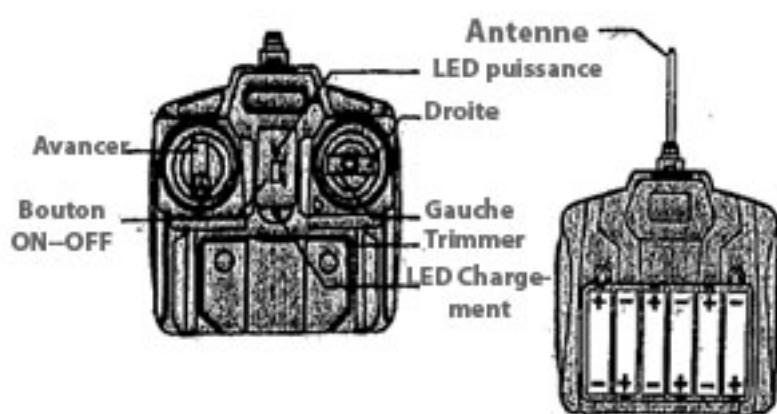
Autonomie : 80 min

Temps de vol : 10-12 min

### Les parties :



### Les télécommandes :



- Insérez 6 piles AA (non incluses)
- Ne pas mélanger anciennes et nouvelles piles.
- Ne pas mélanger des piles et des batteries.
- Respectez la polarité des piles.
- Ne pas recharger les piles non-rechargeables.
- N'insérez que le même type de piles.

## Charger les batteries :

1. Contrôler la LED de puissance de la télécommande après avoir allumer la télécommande, afin de voir si les piles sont pleines. Si elles sont à plat, changez les piles.
2. Eteignez la télécommande, branchez le câble de la télécommande sous l'avion.
3. Pour pouvoir commencer la charge, allumez la télécommande. Maintenant, la LED brillera d'une lumière verte. Si la lumière verte cesse de briller, cela signifie que l'avion est complètement chargé et que vous pouvez voler.

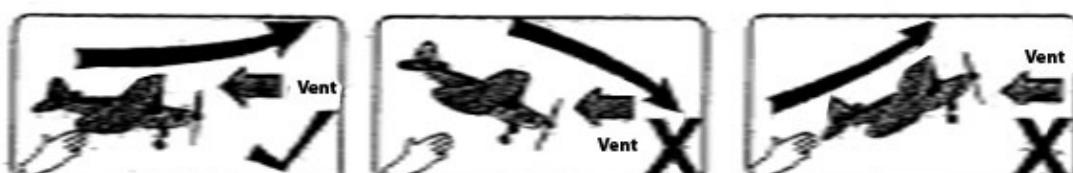
## Remarques :

- a) Avec une charge complète vous pouvez voler 10 à 12 min.
- b) Assurez-vous que les piles ou accumulateurs de la télécommande sont pleinement chargés. Des vieilles piles ou des accumulateurs peu chargés réduisent l'autonomie.
- c) Lorsqu'une lumière rouge s'allume sur la télécommande pendant la charge, cela signifie qu'une ou plusieurs piles de la télécommande est vide et que vous devez les changer.



## Voler :

1. Vissez l'antenne dans la télécommande.
2. Allumez l'avion et soyez certain que la télécommande est sortie.
3. Tirez la pédale d'accélérateur totalement vers le bas et allumez maintenant la télécommande.
4. Lancer l'avion face au vent.



5. Donnez maintenant le plus de gaz possible et tenez le levier de vitesse de droite au milieu.

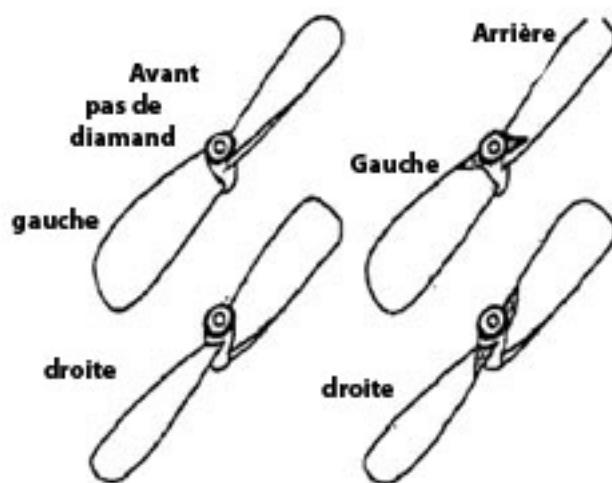


Si l'avion monte trop vite, il peut tomber vite.

6. Si l'avion ne vole pas tout droit : si il vole à gauche, tirez le levier de vitesse droit à droite, si il vole à droite, tirez le levier de vitesse droit à gauche. Si le vol n'est pas stable du tout, contrôlez les conditions météorologiques.

### Changer l'hélice :

Sortez l'hélice de son axe et montez en une nouvelle. Faites attention à ce que L'hélice corresponde bien au modèle et possède l'angle qu'il faut.



### Problèmes potentiels et solutions :

| Problème                          | Cause  | Solution  |
|-----------------------------------|--|---|
| La télécommande ne fonctionne pas | 1) Elle est éteinte.<br>2) Les piles ne sont pas dedans ou dans le mauvais sens<br>3) Les piles sont vieilles ou vides | 1) Allumez la<br>2) Contrôlez la polarité des piles<br>3) Changez les piles |
| Les hélices ne tournent pas       | 1) C'est éteint<br>2) Les accus ne sont pas chargés  | 1) Allumez-le<br>2) Chargez les accus                                       |
| L'avion ne décolle pas            | 1) Les accus ne sont pas chargés<br>2) L'avion n'est pas contre le vent  | 1) Chargez les accus<br>2) Faites voler l'avion contre le vent              |

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| L'avion perd de la hauteur   | 1) Les accus ne sont pas pleins<br>2) La télécommande est éteinte | 1) Chargez les accus<br>1) Allumez la télécommande<br>2) Pilotez l'avion ailleurs ou changer de fréquence. |
| L'avion est hors de contrôle | 2) 2 appareils volent sur la même fréquence                       |  |

### Clause de non-responsabilité :

Saglam&Eker GbR ne prend aucune responsabilité des dégâts dus à une mauvaise commande ou un mauvais maniement de la marchandise. Le client porte seul la pleine responsabilité, cela concerne entre autres choses le processus de chargement jusqu'au choix de la zone d'utilisation.

### Décret de batterie :

A l'instar du décret sur la suppression et l'élimination des déchets et des batteries utilisées déposez-les gratuitement dans un dépôt central communal ou dans le magasin où vous avez acheté le produit. L'élimination de ces déchets dans les ordures ménagères est catégoriquement interdite selon le décret sur les piles et batteries. Vous pouvez rendre gratuitement les batteries issues de nos produits après usage en nous les envoyant par la poste. Les batteries contenant des substances nocives sont signalisées avec le symbole d'une poubelle barrée. Sous le symbole poubelle, la substance chimique nocive est indiquée : «CD» pour le cadmium, «Pb» pour le plomb et «HG» pour le mercure.

### Décret EAR pour les vieux appareils électroménagers :

Depuis le 23.03.2006, selon le paragraphe §6 alinéa 1 phrase 1 et le paragraphe § 17, alinéas 1 et 2 de la loi sur les appareils électroménagers les appareils électriques ne peuvent plus être jetés aux ordures ménagères. Apportez l'appareil électrique en fin de vie au dépôt central régional. La suppression est gratuite pour les particuliers. La mise sur le marché d'appareils électriques est autorisée seulement pour les établissements enregistrés et aux commerces de détail.

### Consignes de sécurité :

Ce produit ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. Il y a un danger d'étouffement à cause de petites pièces pouvant être avalées. Le produit ne doit pas être de la portée par des enfants moins de 3 ans. Les enfants moins de 8 ans ne peuvent utiliser ce produit que sous la surveillance directe d'un adulte,

